

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article2475>



CTPD du 21 mars 2008

- SNES académique de Dijon - Départements - Nièvre - Infos - Comité Social Administratif Spécial Départemental (CSAsD) -



Publication date: vendredi 21 mars 2008

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

La préparation du CTPD du 21 mars laisse apparaître pour les collèges :

Suppressions : 31 (18 PEGC et 13 certifiés)

dont Mesures de Carte scolaire : 11(2 PEGC et 9 certifiés)

Créations : 9 (1 PEGC et 8 certifiés)

Il y a donc 22 suppressions de postes dans le département à la rentrée 2008 pour un retrait de 15,5 ETP.

Pour les adhérents, vous pouvez télécharger ci-dessous, avec votre code, le projet de suppressions et de créations de postes pour la rentrée 2008 dans les collèges du département (pour les non adhérents contacter le SNES 58), ainsi que la liste des BMP les plus importants :



Projet de suppressions et de créations de postes rentrée 2008 Collèges

[\[1\]](#)

Compte rendu du CTPD :

Déclaration de la FSU :

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Nous avons dénoncé lors de notre dernière réunion l'instrumentalisation politique des opérations de carte scolaire. Les élections sont passées et nous allons pouvoir commencer à étudier vos propositions. Et en effet le ministre a bien fait de vous faire attendre. Toutes nos craintes sont confirmées : les suppressions de postes que subit notre département dégraderont bien les conditions d'enseignement. Nous voyons réapparaître des classes réunissant des élèves de la petite section au CM2. Les moyennes par classe dépassent de plus en plus les 25. La multiplication des compléments de service, parfois de quotité très faible, entraîneront un éparpillement et un affaiblissement des énergies des personnels dont pâtiront les projets pédagogiques et sorties culturelles, les échanges et séjours linguistiques, l'animation de l'association sportive entre autres. Les équipes pédagogiques éclatées ne trouveront plus le temps de se concerter pour cerner les difficultés des élèves et mettre en œuvre l'aide à laquelle ils ont droit. Mardi 18 mars, c'est 30% des enseignants du second degré qui ont suivi le mot d'ordre de grève dans notre département avec de grandes disparités puisque le taux de grévistes varie de 10% à plus de 85% suivant les établissements. Au total, ce sont 59 postes qui auront disparu dans le département à la rentrée. Et nous refusons la logique qui consiste à supprimer des postes pour créer des heures supplémentaires. A cela s'ajoute des suppressions de postes administratifs à l'Inspection Académique et dans les établissements.

Mercredi 19 mars ce sont les professeurs des écoles accompagnés de parents inquiets pour l'avenir de l'Ecole qui ont manifesté devant vos fenêtres et informé au travers d'une lettre à destination des parents dans laquelle le Snuipp réclame la réduction des inégalités, la transformation de l'Ecole pour la réussite de tous, les moyens de la réussite

La FSU 58 soutiendra toutes les actions locales qui iront en ce sens, ainsi que les initiatives qui seront prises par ses syndicats, avec les autres organisations syndicales, ainsi que les parents d'élèves.

Intervention du SNES concernant la situation dans les collèges :

Suite à l'examen de la situation des trente collèges, le mot qui vient à l'esprit pour caractériser la préparation de la prochaine rentrée est le mot : « éclatement ».

- éclatement de l'enseignement et éclatement des services.
- 14% des quelques 600 enseignants en postes fixes dans les collèges du département devront travailler sur deux, voir trois, établissements.
- Sur une cinquantaine de BMP, 20 se composent de moins de 6 heures.
- Cela pose évidemment le problème de la coordination entre les enseignants d'un même établissement.

Un exemple : Comment faire fonctionner de manière satisfaisante un laboratoire de sciences physiques avec deux collègues venant tous les deux de l'extérieur de l'établissement comme ce sera le cas à Château-Chinon et à Imphy ?

Cela pose aussi le problème des déplacements occasionnés par cette situation : Nevers –Château-Chinon, Guérisny - Saint-Amand ou Varennes-Vauzelles – La Machine sans parler de ce que sera la situation des TZR avec le regroupement à prévoir de plusieurs petits BMP.

Sur cette question, concernant en particulier le trajet Château-Chinon Nevers pour le poste d'Italien, l'administration a répondu que c'était le seul moyen pour ne pas supprimer le poste d'Italien. Nous avons alors indiqué qu'il y avait une autre solution : **Ne pas supprimer des heures de renforcement en italien qui étaient offertes aux élèves du Lycée.**

Enfin, nous sommes intervenus sur la suppression de l'allemand LV2 à Moulins Engilbert.

L'Inspecteur d'Académie ne semble pas fermé à l'idée du maintien de l'allemand à Moulins-Engilbert... si les demandes sont "assez" nombreuses. Mais il n'a pas cité de chiffre. De plus, il reste un mois avant le CDEN : il y a parlé de ce mois pour affiner le travail sur le premier degré alors, pourquoi pas aussi pour cette question ?

[1] - En cas de problème d'accès aux espaces syndiqués sur le site avec Internet Explorer 7.0, deux solutions s'offrent à vous :

- Abandonner *Internet Explorer 7* pour un navigateur jugé plus performant, par exemple [Firefox 2.0 de Mozilla](#).
- Installer le *plugin* de validation du certificat du SNES à partir du site national du SNES, en cliquant [ICI](#).